

Donner à vos collaborateurs la possibilité de racheter leur propre équipement

Quels sont les bénéfices ?

Pour le collaborateur

- + Impact numérique responsable positif**
Prolongez la durée d'usage des équipements.
- + Conserver son propre équipement**
Diminution des dommages aux équipements.
- + Optimisation des coûts**
Acquisition à un prix compétitif.

Pour l'entreprise

- + Satisfaction collaborateurs**
Donnez la possibilité de racheter leur propre équipement à un prix compétitif.
- + Démarche numérique-responsable**
Allongez le cycle de vie de vos équipements.
- + Optimisation du temps et des coûts**
Externalisation des actes de gestion de la fin de vie des matériels.
- + Des équipements mieux protégés**
Baisse des sinistres grâce à des collaborateurs sensibilisés.

Un process en 5 étapes



Définition du prix de vente et du périmètre



Envoi de la liste des collaborateurs et actifs associés



Communication sur la période d'achat



Suivi des rachats et leurs paiements sécurisés



Conditionnement, et traitement des équipements invendus

